

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2005
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - Soutien au programme
d'actions 2005 de Bordeaux Escale de Croisière - Subvention de la
Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Bordeaux Escale de Croisière, groupe de travail animé par la C.C.I.B., associe institutionnels et professionnels : Conseil régional, Conseil général, Mairie de Bordeaux, P.A.B., C.C.I.B., agents maritimes, agents de voyages, professionnels du monde maritime et du tourisme, et mène depuis 1989 des actions de promotion auprès des armateurs et opérateurs de croisière du monde entier afin de développer les escales de navires de croisière à Bordeaux et en Aquitaine (Bayonne, Saint Jean de Luz), en renforçant le statut de Bordeaux, comme deuxième escale de la côte atlantique française après La Rochelle.

Ainsi, depuis 1990, Bordeaux a accueilli 390 escales de navires de croisières représentant 186 000 passagers et membres d'équipage, et 67 000 excursions consommées par les croisiéristes. Les retombées économiques directes de cette activité sont supérieures à 10 M€.

Toutefois, malgré une conjoncture mondiale favorable au développement de l'activité croisière, + 6,3 % de croissance au niveau mondial en 2004, Bordeaux ainsi que les autres villes françaises, souffrent d'une baisse du nombre d'escales programmées depuis deux ans. Cette baisse de fréquentation est essentiellement due à la conjonction de facteurs liés à l'évolution du marché et notamment le développement d'un marché de masse et la recherche d'une réduction des frais, privilégiant les escales à faible coût.

Ceci impose donc une réorganisation de l'offre en fonction des attentes des compagnies dans le contexte international actuel, et la nécessité de re-qualifier l'offre commerciale de l'escale de Bordeaux en tenant compte des incidences de l'aménagement des quais rive gauche.

Aussi, le groupe de travail s'attache-t-il à poursuivre la sensibilisation des décideurs des compagnies et opérateurs de croisière à l'intérêt de cette destination et à mettre en valeur de nouvelles conditions d'accueil des navires et des passagers en centre-ville de Bordeaux.

Parmi les actions de promotion et de communication menées en 2005, on peut noter :

- la réalisation d'une enquête auprès des armateurs et opérateurs en vue d'identifier les axes de développement à mettre en œuvre, comme la réalisation d'un document d'appel mettant en valeur les nouvelles conditions d'accueil des navires à Bordeaux, les résultats de l'enquête devant par ailleurs servir de base à l'ensemble des actions de communication et de promotion pour l'année à venir,
- la participation à des salons professionnels internationaux (Seatrade Cruise Shipping à Miami, Seatrade Hambourg, notamment),
- des insertions dans la presse professionnelle,
- des actions de marketing direct visant à optimiser les retombées économiques liées à l'accueil des bateaux et passagers comme la réédition d'outils d'information à destination des croisiéristes (par exemple Bordeaux Shopping),
- des conférences et communiqués de presse à chaque escale,
- l'amélioration et le développement des outils de promotion et notamment le site internet www.port-of-call.com qui constitue une plate-forme de communication et d'information de l'offre technique touristique en direction des opérateurs de croisière.

La C.C.I.B. sollicite notre établissement public pour apporter un soutien financier de 7 621 € à la réalisation de l'ensemble de ces actions, aux côtés du P.A.B., du Conseil Général et de la Mairie de Bordeaux, dans le cadre d'un budget prévisionnel d'un montant de 58 102 € T.T.C., répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C.	RECETTES	€ T.T.C.
Frais de personnel	27 617	C.C.I. Bordeaux	27 618
Frais de structure	14 361	Communauté Urbaine	7 621
Participation salons	5 498	Port Autonome Bordeaux	7 621
Démarchage – Marketing	5 013	Conseil Général Gironde	7 621
Outils de promotion	591	Mairie de Bordeaux	7 621
Suivi Cruise Europe	793		
Valorisation économique	2 719		
Déplacements	793		
Communication - Presse	717		
TOTAL	58 102	TOTAL	58 102

Dans le cadre de ce budget, la Ville de Bordeaux a alloué à la C.C.I.B., une subvention d'un montant de 7 600 €.

La saison des escales de croisière n'est pas sans incidence sur l'économie du tourisme, car elle amène chaque année sur l'agglomération environ 15 000 passagers et membres d'équipage et on estime la dépense moyenne de chaque croisiériste à environ 200 € pendant l'escale.

Par ailleurs, l'étude relative au positionnement touristique de l'agglomération confirme que la venue de ces navires de croisières est un facteur important d'animation qui concourt à la notoriété et donc à l'attractivité de Bordeaux et de son agglomération.

Aussi, afin de permettre à Bordeaux Escale de Croisière de continuer de mener ses actions, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- DECIDER d'attribuer à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, une subvention d'un montant de 7 621 € au titre des actions menées en 2005 par Bordeaux Escale de Croisière,

- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 67, article 6745, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 DÉCEMBRE 2005**

M. JEAN-CHARLES BRON

